



Gouvernement
du Canada

Government
of Canada

LE CONSEIL NATIONAL DES AÎNÉS



THE NATIONAL SENIORS COUNCIL

AU SERVICE DES AÎNÉS



AU SERVICE DES ÂÎNÉS

Il y a 50 ans, un Canadien sur treize était une personne âgée. Aujourd'hui, ce ratio ressemble plus à un sur sept et, d'ici vingt ans, il devrait passer à un sur quatre.

Reconnaissant que la croissance rapide et la diversité de plus en plus grande de la population des aînés serait une source de nouvelles possibilités et de nouveaux enjeux, le gouvernement du Canada a mis sur pied le Conseil national des aînés (CNA) en mars 2007.

Le CNA s'est tout de suite attaqué à sa tâche et rencontre des aînés et des organisations qui les représentent partout au pays depuis sa création. Il joue un rôle important : celui d'écouter les Canadiens et de communiquer leurs points de vue au gouvernement du Canada. En plus de cerner les possibilités qui se présentent, le CNA aide le gouvernement fédéral à mieux comprendre les obstacles et les défis auxquels les aînés font face.

Intermédiaire entre les aînés et le gouvernement fédéral, le CNA agit comme porte parole des personnes âgées et contribue à façonner la politique canadienne.





QUI SOMMES-NOUS?

Parmi les membres du Conseil national des aînés, on compte des aînés, des représentants d'organismes servant les intérêts des aînés ou des spécialistes des questions touchant les aînés et le vieillissement.

Chaque membre du Conseil apporte son point de vue unique et ses expériences, ce qui permet au gouvernement fédéral de comprendre les difficultés que doivent affronter les aînés aujourd'hui.

QUE FAISONS-NOUS?

Le Conseil national des aînés veille à ce que le gouvernement soit informé des enjeux concernant les aînés. Le Conseil travaille étroitement avec des aînés et des groupes d'aînés afin de s'assurer que le gouvernement du Canada répond aux besoins émergents d'une population canadienne vieillissante et qu'il produit des résultats.

VOUS AVEZ DES COMMENTAIRES?

Le Conseil national des aînés est là pour vous. Écrivez-nous à cna-nsc@rhdcc-hrsdc.gc.ca

POUR EN SAVOIR PLUS

Visitez notre site à www.conseildesaines.gc.ca

Vous pouvez obtenir cette publication en communiquant avec :

Services des publications
Ressources humaines et Développement
des compétences Canada
140, Promenade du Portage
Phase IV, 12^e étage
Gatineau (Québec) K1A 0J9

Télécopieur : (819) 953-7260

En ligne : www.rhdcc.gc.ca/publications

Ce document est offert en médias substituts sur demande (gros caractères, braille, audio sur cassette, audio sur DC, fichiers de texte sur disquette, fichiers de texte sur DC, ou DAISY) en composant le 1 800 O-Canada (1-800-622-6232). Les personnes malentendantes ou ayant des troubles de la parole qui utilisent un télécopieur (ATS) doivent composer le 1-800-926-9105.

© Sa Majesté la Reine du Chef du Canada – 2010

No. de cat. : HS4-71/2010

ISBN : 978-1-100-50860-3